



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **24 septembre 2008**

Délibération n° 2008-0252

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat] - Soutien au centre d'information départemental des femmes et des familles (CIDFF) du Rhône pour son programme d'actions 2008

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle développement local

Rapporteur : Monsieur Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 12 septembre 2008

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 25 septembre 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, MM. Buna, Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Chabrier, Mme Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Grivel, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pierron, MM. Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Sturla, Suchet, Terracher, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Darne J.), MM. Daclin (pouvoir à Mme Gelas), Blein (pouvoir à M. Ariagno), Balme (pouvoir à M. Plazzi), Mmes Bargoin (pouvoir à M. Barthélémy), Bocquet (pouvoir à M. Quiniou), MM. Buffet (pouvoir à M. Gignoux), Chabert (pouvoir à Mme Dagonne), Mmes Chevallier (pouvoir à M. Coste), Dubos (pouvoir à Mme Hamdiken-Ledesert), M. Galliano (pouvoir à M. Reppelin), Mme Ghemri (pouvoir à M. Albrand), MM. Goux (pouvoir à Mme David M.), Lévêque (pouvoir à M. Claisse), Louis (pouvoir à Mme Levy), Mme Pesson (pouvoir à M. David G.), MM. Petit (pouvoir à M. Cochet), Serres (pouvoir à M. Ferraro), Turcas (pouvoir à M. Vaté).

Absents non excusés : MM. Barge, Julien-Laferrière, Deschamps, Genin, Guimet, Havard, Pillonel, Réale.

Séance publique du 24 septembre 2008**Délibération n° 2008-0252**

commission principale : développement économique

objet : **[Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat] - Soutien au centre d'information départemental des femmes et des familles (CIDFF) du Rhône pour son programme d'actions 2008**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle développement local

Le Conseil,

Vu le rapport du 3 septembre 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le contexte général

L'entrepreneuriat contribue au dynamisme économique de l'agglomération et au renforcement de son positionnement dans la compétition européenne. Il est synonyme d'innovation et de renouvellement du tissu économique local. L'impact en termes d'emploi est déterminant : chaque année, près de 30 000 emplois sont créés ou sauvegardés dans l'agglomération lyonnaise grâce à la création et à la reprise d'entreprise.

Le dispositif partenarial [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat], animé par la Communauté urbaine dans le cadre de Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise, vise à renforcer l'impact de l'entrepreneuriat sur le développement économique de l'agglomération en favorisant la pérennité des jeunes entreprises, par une réponse adaptée à leurs besoins et un suivi personnalisé.

Le dispositif porte aujourd'hui ses fruits. Entre 2006 et 2007, le nombre de créations d'entreprises dans l'agglomération a augmenté de 18,6 %, taux supérieur aux moyennes nationales et régionales et aux autres principales métropoles françaises. Par ailleurs, Lyon se positionne au 10^e rang européen pour la création d'entreprise (European Cities Entrepreneurship Ranking - ECER Banque populaire 2007).

Grâce notamment à l'action d'associations intervenant spécifiquement auprès du public féminin, le pourcentage de femmes créatrices d'entreprises dans l'agglomération lyonnaise est important : il s'élève à 35 % contre environ 26 % aux niveaux national et régional.

C'est dans ce contexte que la Communauté urbaine souhaite renouveler son soutien au Centre d'information départemental des femmes et des familles (CIDFF), membre de [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat].

La présentation de l'activité du CIDFF

Le CIF est un centre de ressources et de formation pour le public féminin. Son action va de la sensibilisation jusqu'à l'accueil et l'accompagnement des porteuses de projets dans leur démarche. En fonction de l'état d'avancement de son projet, la personne accueillie est orientée vers un module collectif Comment passer de l'idée au projet ? ou vers un entretien individuel. Le CIDFF reçoit essentiellement un public dans une logique d'insertion par l'économique ou de création d'activité.

Le bilan d'action pour l'année 2007

1 - L'accueil et l'accompagnement :

Libellé	2005	2006	2007
personnes informées et reçues dont :	790	650	504
- personnes ayant participé aux modules collectifs	303	329	416
- personnes accompagnées (reçues au moins deux fois)	144	132	153
nombre de personnes ayant créé leur activité	33	41	40

Dans le cadre de ses antennes (Bron, Rillieux la Pape et Vénissieux) et de ses permanences (Vaulx en Velin et La Duchère), le CIF a reçu 86 femmes.

L'analyse du profil des porteuses de projet est la suivante : 63 % des porteuses de projet accompagnées sont bénéficiaires des minima sociaux ou demandeuses d'emploi de longue durée. 53 % des femmes reçues au moins une fois en entretien individuel vivent seules. Par ailleurs, 16 % des femmes reçues sont issues de quartiers sensibles.

Ces chiffres, en forte augmentation par rapport à 2006, illustrent le fait que le CIF apporte un soutien aux femmes mais répond également à une logique d'insertion par la création d'activité ;

Implication dans le dispositif [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat]

Conformément à la charte, le CIDFF réoriente systématiquement les créatrices qu'elle ne peut accompagner vers les autres membres du réseau.

Le CIDFF a obtenu le label [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat] qui reconnaît la qualité de service qu'il propose aux créatrices en juillet 2007 et alimente la base de données commune au réseau.

Le CIDFF s'est par ailleurs impliqué dans deux projets territoriaux conduits dans le cadre de [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat] : le lancement de la Maison de la création d'entreprise à la Duchère et le volet création d'entreprise de la future Maison de l'emploi et de la formation de Lyon.

Lors du salon des entrepreneurs 2007, le CIDFF a assuré une présence permanente sur le stand [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat] afin de promouvoir le dispositif et d'orienter les porteurs de projet vers d'autres partenaires du dispositif.

Les perspectives 2008

Poursuite de l'accompagnement des femmes porteuses de projet de l'agglomération lyonnaise, en particulier des publics en difficulté : accompagnement de 160 créatrices dont 50 % en difficulté ;

Mise en place de réunions thématiques pour les créatrices en suivi post-crédation : l'objectif est de permettre aux jeunes créatrices d'entreprise de rompre leur isolement et de mettre en place des outils simples et rapidement utilisables pour prendre le recul nécessaire en début d'activité et favoriser une autonomisation progressive ;

Renforcement des actions dans les quartiers politique de la Ville : renforcement de la présence territoriale du CIDFF, notamment à Vaulx en Velin, travail de rapprochement des acteurs locaux (prescripteurs sociaux et économiques) pour favoriser une mise en réseau de proximité ;

Dans le cadre de [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat] :

- mise en place des actions de professionnalisation nécessaires au maintien sur le long terme du label [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat],
- alimentation de la base de données commune,
- affichage de l'appartenance au réseau lors des actions de communication menée par l'association,
- implication dans les instances de gouvernance, notamment au niveau territorial (comités territoriaux).

Les modalités de soutien de la Communauté urbaine et critères d'évaluation

En 2007, la subvention de la Communauté urbaine était de 25 000 €. Afin de développer les actions engagées en 2007 et de pérenniser l'action du CIDFF au sein du dispositif [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat], il est proposé une participation financière de la Communauté urbaine de 30 000 € en 2008, soit 5 000 € d'augmentation justifiés par l'activité en croissance de 2007.

La réalisation du plan d'action évoqué ci-dessus sera évaluée sur la base des critères suivants :

- nombre de personnes informées (environ 700),
- nombre de personnes participant aux modules collectifs (environ 450),
- nombre de personnes reçues en entretien individuel (environ 200),
- nombre d'entretiens individuels se poursuivant par un accompagnement (environ 160),
- nombre d'emplois créés et/ou la mise à l'emploi dans les cas d'abandon de projets,
- contribution à la base de données commune : évaluation du nombre de porteuses de projet réorientées vers les autres partenaires du réseau,
- participation aux actions de professionnalisation et mise en œuvre des actions correctives éventuelles pour l'obtention du label [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat],
- actions d'affichage et de promotion du réseau lors des actions de communication organisées.

Le budget prévisionnel 2008

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
charges de personnel	80 095	subventions d'exploitation	110 500
achats	2 160	Caisse des dépôts	13 000
services extérieurs	4 415	région Rhône-Alpes	15 500
autres services extérieurs	1 670	État	52 000
autres charges de gestion	5 235	Communauté urbaine	30 000
frais de structure	31 845	autres	11 600
		autres produits de gestion	3 320
total	125 420	total	125 420

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve le versement d'une subvention annuelle d'un montant de 30 000 € pour le programme d'actions 2008 au Centre d'information départemental des femmes et des familles (CIDFF).

2° - Autorise monsieur le président à signer une convention de subvention avec le CIDFF précisant notamment les modalités de versement suivantes : 80 % versés dans un délai global de 45 jours suivant réception du certificat de notification de la présente convention à l'association, les 20 % restants sur remise d'un rapport d'activité au 28 février 2009.

3° - La dépense correspondante de 30 000 € sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2008 et 2009 - compte 657 480 - fonction 90 - opération 0757 selon la répartition suivante :

- 80 % en 2008, soit 24 000 €,
- 20 % en 2009, soit 6 000 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,

le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 29 septembre 2008.